



Gros plan sur l'écoquartier de Chanteloup

(lire dossier pages 7 à 9)

N° 294 - novembre 2020 -

ILS PLÉBISCITENT LA DISTRIBUTION CHAMPÊTRE

Pas moins de 240 familles ont participé samedi 3 octobre à la distribution champêtre de la ferme urbaine. Pour cause de crise sanitaire, la cueillette était cette fois proscrite, afin d'éviter que trop de Moisséens petits et grands ne se croisent entre les rangées de légumes. Les jardiniers municipaux ont néanmoins fait des heureux, en distribuant quelques 3 380 kg de pâtissons, potimarrons et autres courges variées à cuisiner, à mijoter, à gratiner... Bon appétit avec la ferme urbaine.



ÇA ROULE POUR LE SKATEPARK

“Déjà en service, mes petits gars en sont déjà fans”, s’enthousiasme Greg sur Facebook. Comme ses enfants, de nombreux jeunes Moisséens ont découvert le nouveau skatepark de Moissy début octobre, lors de son inauguration, puis lors des après-midi de découverte et d’initiation encadrées par des éducateurs sportifs. L’équipement est ouvert gratuitement tous les jours aux plus de 8 ans équipés de rollers, trottinettes et skateboards. Et pour ceux qui auraient loupé un épisode, il se trouve rue des Droits de l’Homme, entre le collège La Boétie et le centre aquatique.



OH, I BELIEVE IN YESTERDAY !

Moissy, ma belle sont des mots qui vont très bien ensemble, surtout lorsque la Rotonde programme deux concerts cinés autour du film *Yesterday*, avec un groupe en live emmené par Franck Terranova. Pour corser un peu les deux séances des 9 et 10 octobre (devant plus de 300 spectateurs au total), la Rotonde avait organisé un mini concours photo, invitant les Moisséens à se mettre en scène dans Moissy, à la façon de la pochette d’*Abbey Road* !
A la clef : des places de ciné bien sûr.

La maison reste ouverte pendant les travaux !

A Moissy, c'est la maison commune qui reste d'attaque pendant la crise sanitaire ! C'est ainsi que nous avons mis en place en mairie depuis la rentrée un comité de suivi qui veille au respect des mesures gouvernementales. Il a aussi accompagné et protégé les activités sportives, culturelles, sociales et associatives programmées dans les lieux et les équipements publics, en septembre et octobre, avant la période du confinement. Malgré les nouvelles mesures gouvernementales, la vie locale ne s'arrête pas, comme en témoignent ces jours-ci le Mois de l'Égalité et la modification de notre carte scolaire.

Une belle pièce à vivre...

L'agglomération Grand Paris Sud continue également d'être à nos côtés, en développant par exemple un projet très innovant de rénovation de notre terrain d'honneur Paul-Raban. Et bien sûr notre écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup (lire le dossier central de ce numéro) poursuit sa croissance à un rythme raisonnable, dans un souci constant de développement durable. L'un de ses équipements les plus attachants, notre ferme urbaine communale, vient à nouveau de faire des heureux début octobre à la faveur de sa distribution champêtre. Une belle pièce de plus, à vivre dans la maison commune...

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



“

**Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

SEPTEMBRE

- 19 ■ SIMON Octave
- 20 ■ CISSOKO Mahamadou-Souley
- 23 ■ PEREIRA Elliot
- 26 ■ SI MERABET Kassim

OCTOBRE

- 01 ■ GOUNDIAM Maimouna

MARIAGES

SEPTEMBRE

- 26 ■ CLEM Eric et DUPONT Véronique
- 26 ■ TASSET Dan et FONTAINE Sabrina

OCTOBRE

- 10 ■ FEUVRIER Patric et GICQUEL Céline

PACS

SEPTEMBRE

- 25 ■ Fleur GOMADO et Vincent BOUILLOT

OCTOBRE

- 12 ■ Jonathan CARMONA et Cloé PEYREFITTE
- 14 ■ Alexane LEJEUNE et Dany DUBOST

DÉCÈS

SEPTEMBRE

- 19 ■ MATIAS FERREIRA Preciosa
Veuve GOUVEIA VIEIRA

OCTOBRE

- 02 ■ MANSANGA YONGO Madeleine
Veuve N'SIALA MPUTU
- 04 ■ DEMOURANT Natacha
- 12 ■ AMBLARD Paul

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf le jeudi après-midi), le samedi de 9 h à 12 h, tél. 01 64 88 15 00.

La ville est à tou.te.s

L'égalité, un enjeu pour l'humain de demain

Du 4 au 27 novembre, la commune propose un programme de sensibilisation aux questions de l'égalité sous toutes ses formes, et des violences faites aux enfants, aux femmes et aux minorités.

ET S'IL S'AGISSAIT DE NOS SŒURS, de nos mères ou de nos amies, comment réagissons-nous ? Avec les mouvements de protestation « Me too » et « Balance ton porc », la parole n'a jamais été aussi libérée. A notre tour de faire avancer les mentalités... Voici quelques unes des animations maintenues malgré le confinement.

Du Lundi 16 novembre au vendredi 20 novembre, remise du livre « Neige » aux enfants des classes de CP, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant.



Mercredi 18 novembre : exposition « Ensemble pour défendre les Droits de l'enfant ! » dans les centres de loisirs.

Mercredi 25 novembre : Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, exposition réalisée par les jeunes du service jeunesse, sur « Les maux des femmes », sur les grilles de la mairie. Les jeunes ont été sensibilisés durant les vacances de la Toussaint sur le sexisme et les violences envers les filles et les femmes. Une expérience d'éducation à l'égalité hommes-femmes et aux comportements non-sexistes.

Pour aller plus loin : téléchargez les livrets d'information « Sororité, Fraternité, Solidarité ou comment se prémunir des violences faites aux femmes et aux filles », ainsi que celui sur les violences faites aux enfants, réalisés par la ville sur moissy-cramayel.fr. Disponibles dans tous les lieux municipaux, ou prendre contact avec la mission Égalité au 06 88 94 75 06.



Covid et crise sanitaire

Solidarité et vigilance avec le comité de suivi municipal

Depuis la rentrée de septembre, un comité de suivi du Covid se réunit chaque semaine en mairie sous l'autorité du premier maire adjoint chargé de la solidarité et de la santé, Patrick Necker, en présence du directeur général et des principaux responsables des services de la mairie.

Ce comité a notamment pour objet de faire le point sur les événements organisés à Moissy et les services rendus à la population, de transmettre, relayer et veiller au respect des mesures gouvernementales et préfectorales dans l'espace public et dans les équipements communaux, d'accompagner les établissements scolaires et les associations qui fréquentent ces équipements (sauf pendant les périodes de confinement bien sûr).

Depuis l'instauration par le gouvernement d'un nouveau confinement national le vendredi 30 octobre, la commune a bien évidemment décidé d'annuler ou de reporter tous les événements publics (1). Le cinéma la Rotonde est naturellement fermé, mais la mairie, les groupes scolaires, les centres de loisirs



et le centre communal d'action sociale restent en revanche ouverts.

Les horaires de la police municipale ont été étendus depuis le couvre-feu et maintenus pendant le nouveau confinement jusqu'à 22 h pour veiller notamment, aux côtés de la police nationale, au res-

pect des mesures gouvernementales.

Retrouvez l'ensemble des mesures gouvernementales, les arrêtés municipaux, les attestations de déplacements et les conseils de protection et de distanciation sociale sur le site Internet de la commune : www.moissy-cramayel.fr

(1) En raison du nouveau confinement, la parution du supplément Moissy Animation, habituellement joint aux Nouvelles, a été provisoirement suspendue.

Les mesures du nouveau confinement

Les mesures de durcissement annoncées le mercredi 28 octobre par le président de la République :

- Le confinement national allégé a pris effet dans la nuit du jeudi 29 au vendredi 30 octobre ; il se poursuivra, à minima, jusqu'au 1^{er} décembre.
- Retour de l'attestation de déplacement.
- Le port du masque est désormais obligatoire à l'école à partir de 6 ans (la mairie vient d'en faire livrer dans les écoles à la rentrée). Et le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans sur la voie publique et dans tous les lieux ouverts au public sur tout le territoire de la Seine-et-Marne.

- Les services publics restent accessibles.
- Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts.
- Les facultés, les universités et établissements du supérieur sont en revanche fermés (enseignement à distance).
- Le télétravail doit être généralisé partout où cela est possible.
- Les ehpad et les maisons de retraite peuvent accueillir des visiteurs.
- Les cimetières restent ouverts.
- Les établissements recevant du public sont fermés.
- Le chômage partiel est reconduit pour les salariés.

Pour Moissy, les centres de loisirs restent ouverts, mais toutes leurs activités se déroulent sur place, toutes les sorties étant annulées. Le conservatoire, la ludothèque et la médiathèque sont fermés. Les parcs et jardins restent ouverts pendant le confinement, mais sont accessibles seulement aux personnes habitant dans le rayon d'un kilomètre.

Concernant le Sivom, tous ses services fonctionneront normalement (sauf recrudescence d'arrêts maladies). La déchetterie de Moissy restera ouverte aux horaires habituels sauf si forte baisse d'activité.

Éducation

Une nouvelle carte scolaire pour plus de proximité

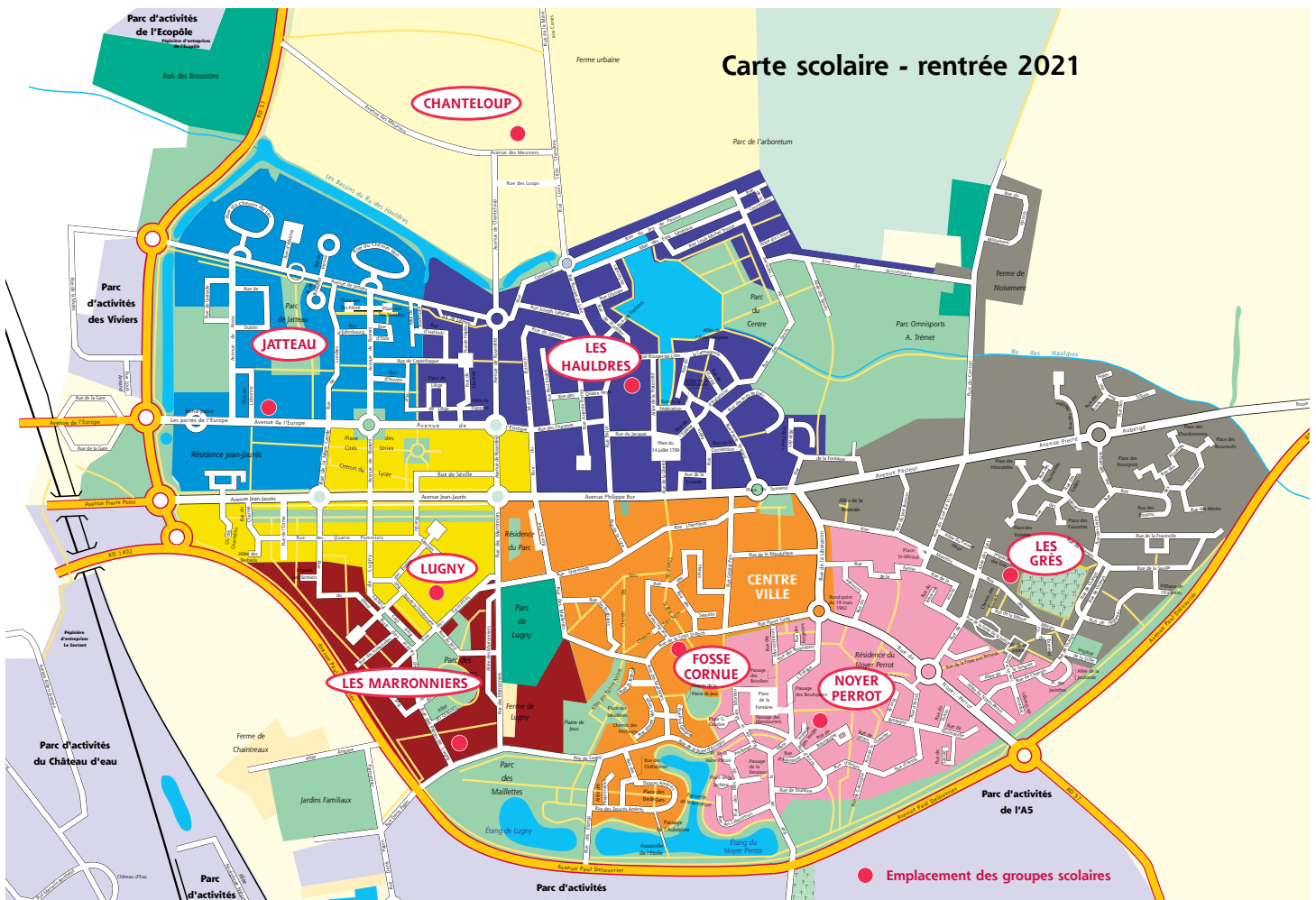
La carte scolaire, qui détermine les affectations des enfants dans un groupe scolaire en fonction du lieu de leur domicile, n'avait pas été modifiée depuis 2009. L'arrivée de l'écoquartier de Chanteloup et de son nouveau groupe scolaire ont changé la donne et le moment était venu de réadapter cette répartition.

"A la suite des rencontres que nous avons organisées avec la communauté éducative, le conseil municipal du 2 novembre vient d'adopter la modification de cette carte scolaire, afin de rééquilibrer les effectifs de nos huit groupes scolaires, mais en conservant l'objectif de proximité des familles avec leur école de rattachement", indique Carole Moïse, maire adjointe chargée de l'éducation et de la culture.

La modification de la carte scolaire porte donc sur la partie nord de la commune. Début 2020, la totalité des élèves de l'ancienne école de Chanteloup avait été transférée dans le nouveau groupe scolaire de Chanteloup. Désormais, le péri-

mètre de cette ancienne école est divisé en deux et ses élèves répartis entre les écoles des Hauldres et de Jatteau.

Mais les élus ont décidé d'opérer ce changement en douceur et d'offrir le choix aux familles des enfants déjà scolarisés dans la nouvelle école de Chanteloup. Ces derniers peuvent maintenir leur(s) enfant(s) dans ce même groupe scolaire ou bien choisir dès maintenant de les inscrire dans leur nouvelle école d'affectation pour la rentrée prochaine. La commune vient de leur envoyer à cet effet un courrier, assorti d'un coupon réponse à renvoyer en mairie avant le 15 décembre 2020.



Urbanisme

L'Arboretum de Chanteloup vers la ville plus durable

L'Arboretum de Chanteloup, labellisé officiellement écoquartier en 2017 par le ministère de la Transition écologique et solidaire, poursuit doucement mais sûrement son aménagement...

VOILÀ DÉJÀ QUATRE ANS que les premières constructions de l'écoquartier, Les Terrasses de Chanteloup, sont sorties de terre. La ZAC de Chanteloup (zone d'aménagement concerté) prévoit la réalisation de 2 400 logements en deux phases : 1 200 de 2016 à 2025-2030 et 1 200 au-delà. *"L'urbanisation de l'écoquartier se fait de façon progressive et modérée, souligne Betty Chappe, maire adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme. Nous y avons accueilli 175 logements depuis 2016 et 470 autres seront livrés d'ici le premier semestre 2023, tous respectueux des principes inhérents à l'aménagement des quartiers durables"*. Sur ces 470 logements (lire page 9), on compte 310 logements collectifs en accession à la propriété, 90 logements locatifs sociaux, 56 maisons individuelles et 14 logements intermédiaires. L'aspect durable de l'écoquartier

se manifeste aussi par la qualité de ses équipements publics – un groupe scolaire de 18 classes et une crèche multi accueil de 60 places – et de ses espaces publics. Sur ses 77 hectares, la ZAC compte 28,5 hectares d'espaces publics : 12,8 hectares de voiries et de liaisons douces, 8,5 hectares de bassins et 7,2 hectares d'espaces verts et de parties boisées. L'écoquartier, qui possède déjà trois espaces remarquables (la ferme urbaine, l'arboretum et le parcours de santé) sera entouré à l'est par le nouveau parc de Chanteloup (voir la carte page 9), destiné à l'écopâturage et au maraîchage, à l'ouest par une nouvelle zone humide (en appui sur le futur rond-point de la RD 57) et au sud par le parc de Jatteau et le ru des Hauldres, qui fera l'objet d'une renaturation, afin d'y retrouver notamment une faune et une flore diversifiées.

28
hectares
d'espaces publics
et d'espaces
verts





On va
se régaler !

Ecoquartier de Chanteloup

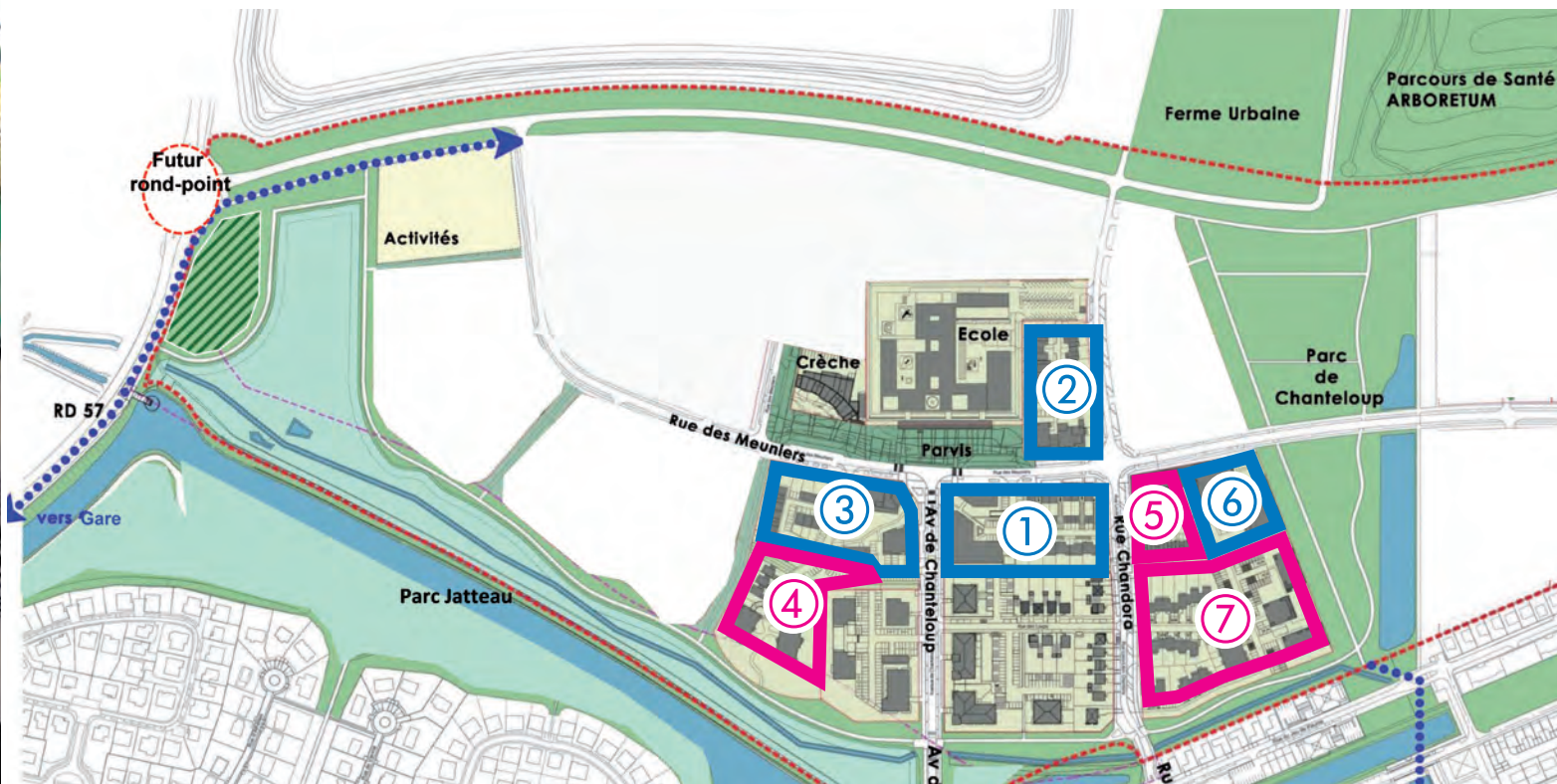
La ferme urbaine monte en puissance

Elle améliore le quotidien de la restauration scolaire, mais elle fait aussi le bonheur des Moisséens à l'occasion des cueillettes et des distributions champêtres. La ferme urbaine de Chanteloup sera bientôt certifiée bio.

ON NE CHANGE PAS UNE ÉQUIPE QUI GAGNE ! Pour fêter son 3^e anniversaire, la ferme urbaine de Chanteloup, rue Louis-Léon Chandora (maire de Moissy de 1887 à 1892), a accueilli pas moins de 240 familles ! Au programme : une cueillette champêtre ou plutôt, pour cause de contexte sanitaire, une distribution champêtre. Pour éviter les flux de circulation dans les rangées de potimarrons et autres cucurbitacées, les légumes avaient été préalablement cueillis par les jardiniers municipaux.

Depuis son lancement, la ferme urbaine de Moissy suscite l'intérêt et l'enthousiasme des habitants et des institutions. Elle a même reçu en juillet 2019 la visite de la secrétaire d'État, aujourd'hui ministre déléguée au Logement, Emmanuelle Wargon. Et plusieurs villes s'intéressent à l'expérience moisséenne, notamment Plaisir (78) et Corbeil-Essonnes (91). C'est que la commune s'est entourée de nombreux partenaires pour mener à bien ce projet qui favorise l'agriculture urbaine, les circuits courts et l'alimentation bio. Parmi eux : l'association locale des Jardins familiaux, l'Agglomération Grand Paris Sud

pour les études d'ingénierie liées aux sols et à la gestion de l'eau, le Groupement des agriculteurs bio (GAB) d'Ile-de-France pour améliorer la qualité des produits proposés dans les restaurants scolaires, le Centre de formation pour la promotion agricole (CFPPA) de Brie-Comte-Robert (77), notamment pour la formation des agents municipaux et la conversion de la parcelle au bio (la certification est en cours pour de premières récoltes bio au printemps 2021). Au nord de la ZAC de Chanteloup, sur une emprise totale de 2,6 hectares, la ville cultive cette parcelle de 5 000 m² dont 550 m² sous serre afin de se protéger des caprices de la météo et d'améliorer le rendement. Les jardiniers communaux ont récolté en 2019 environ 4 000 kg de légumes : courges, potimarrons, aubergines, tomates, poivrons, concombres, pommes de terre, laitues, herbes aromatiques... Plus de 3 000 kg ont alimenté la cuisine centrale et 1 000 kg de pâtisseries, sucres du berry et butternuts ont été distribués aux habitants. Ces chiffres vont progresser puisque plus de 4 800 kg avaient déjà été récoltés fin septembre 2020.



2 400

le nombre de logements
prévus dans le dossier
de ZAC : 1 200
d'ici 2025-2030,
le reste au-delà

Les opérations en cours (en bleu) et à venir (en rose)

- ① European Homes Le Clos des Hauldres : 73 logements dont 22 collectifs en accession, 30 locatifs sociaux, 7 maisons, 14 intermédiaires, 1 local d'activité commerciale, livraison fin 2020, début 2021.
- ② L'immobilière d'Île-de-France Villa Côté Charme : 46 logements dont 37 collectifs en accession, 9 maisons, livraison fin 2020.
- ③ Cogedim Les Alisiers : 95 logements dont 53 collectifs en accession, 30 locatifs sociaux, 12 maisons, livraison printemps 2021.
- ④ Sully Promotion Villa Cérés : 52 logements dont 45 collectifs en accession, 7 maisons, livraison début 2022.
- ⑤ Artanova Immobilier Bely 1 : 67 logements dont 37 collectifs en accession, 30 locatifs sociaux, livraison début 2022.
- ⑥ Artanova Immobilier Bely 2 : 31 logements dont 26 collectifs en accession, 5 maisons, livraison 2^e semestre 2022.
- ⑦ Saint-Agne Immobilier Arborea : 106 logements dont 90 collectifs en accession, 16 maisons, livraison 1^{er} semestre 2023.

77

hectares :
la superficie totale
de la ZAC de
Chanteloup,
dont 28,5 hectares
d'espaces publics
et d'espaces verts

175

le nombre
de logements
déjà livrés

470

le nombre de logements
qui seront livrés d'ici le
premier semestre 2023

Calcul du quotient familial

Ce calcul est indispensable pour que les prestations municipales soient facturées en fonction des revenus. La démarche est à effectuer en mairie ou en transmettant les documents (avis d'imposition 2020 et attestation de la Caisse d'allocations familiales) par mail : regie@ville-moissyramayel.fr, du 16 novembre 2020 au 21 janvier 2021. A défaut de calcul, les factures seront éditées en appliquant le tarif le plus élevé.

Recensement militaire

Le recensement des jeunes français est obligatoire entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de leur anniversaire. Se présenter en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille des parents. Chaque jeune reçoit une attestation de recensement à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat et au permis de conduire).

Moissy Emploi Formation

MEF met en place des permanences pour permettre aux demandeurs d'emploi d'effectuer l'actualisation mensuelle de leur dossier sur le site Internet de Pôle emploi. Les prochaines permanences auront lieu du 30 novembre au 4 décembre et du 6 au 10 janvier. Et depuis le 16 octobre, les Moisséens peuvent accéder aux postes informatiques de MEF afin d'effectuer leurs démarches, tous les vendredis de 14 h à 17 h. Plus d'infos au 01 64 88 15 89.

Le Sivom roule au biogaz

Le Sivom poursuit sa politique de valorisation énergétique. Le 30 septembre, le syndicat qui assure la collecte et le traitement des déchets a inauguré son premier camion roulant au biogaz. Un second véhicule du même type est attendu dans les mois qui viennent.

SIP Sénart

La réception du public du Service des impôts des particuliers de Sénart a désormais lieu 40, rue Louise-Michel, à Savigny-le-Temple. Les horaires de réception restent inchangés : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12 h (fermeture le mercredi). Pour les problèmes liés à l'impôt sur les revenus, aux taxes d'habitation et foncière, le téléphone est le 01 64 41 39 50. Les usagers peuvent aussi contacter la messagerie sécurisée de leur compte fiscal sur impots.gouv.fr

Habitat social

ICF Habitat rénove la résidence La Sablière

C'EST L'UN DES PLUS ANCIENS ensembles de logements sociaux de la commune. ICF Habitat, filiale logement de la SNCF (elle loge encore 31 % de ses actifs et de ses retraités dans ses 95 000 logements répartis sur tout le territoire), s'apprête à réhabiliter la résidence La Sablière, anciennement cité Jean-Jaurès, située à la sortie ouest de Moissy, près du commissariat de police. Cette résidence, construite en 1931, comptait à l'origine 24 logements, elle fut rénovée et agrandie avec 36 logements supplémentaires en 1963. Elle regroupe aujourd'hui 39 T3, 18 T4 et 3 T5. ICF Habitat y réalise actuellement deux diagnostics portant sur l'énergie et la plomberie, avant d'y mener un important programme de réhabilitation à partir de février 2021, pour un coût de plus d'un million d'euros. Les travaux porteront notamment sur les façades (isolation thermique extérieure), les toitures et les parties communes : interphonie, portes palières, cages d'escaliers... L'objectif du bailleur social est de passer à l'étiquette énergétique de classe B ou C sur un diagnostic de performance énergétique qui compte 7 classes, étiquetées de A à G. ICF Habitat envisage en outre de rénover les aménagements extérieurs.



Grand Paris Sud investit à Moissy

Un terrain synthétique de haut niveau pour le stade Paul Raban

L'agglomération s'apprête à poser une pelouse synthétique sur le terrain d'honneur Paul-Raban.

LE PROJET était dans les tuyaux depuis plusieurs mois, mais il avait dû être repoussé pour cause de crise sanitaire. L'agglomération Grand Paris Sud, qui gère le terrain d'honneur du stade Paul-Raban, s'apprête à investir environ un million d'euros pour remplacer le terrain en herbe par une pelouse synthétique de dernière génération. Inauguré en 1994, ce terrain a depuis lors été régulièrement entretenu, mais il nécessite aujourd'hui une réfection complète. Les services de l'agglomération, en concertation avec la commune et le club, ont opté pour une solution synthétique de haut niveau, en raison de ses avantages économiques et écologiques : entretien réduit, économies d'eau, matériau durable (de 15 à 20 ans) et entièrement recyclable, respect des normes environnementales et sanitaires pour le confort des utilisateurs. Et ce terrain, qui n'était jusqu'alors utilisé que quelques jours par an pour les matchs de l'équipe première, pourra désormais accueillir toute la semaine l'ensemble des équipes du club. Les travaux devraient débuter fin mai 2021 et se poursuivre pendant environ trois mois, en juin, juillet et août. Grand Paris Sud a également prévu de remettre entièrement à neuf les vestiaires de ce terrain d'honneur Paul-Raban. L'agglomération a sollicité auprès de la Région et de l'Agence nationale du sport des subventions qui devraient couvrir au moins 25 % du coût des travaux.

L'hommage à Samuel Paty

Les Moisséens se recueillent et renouvellent leur soutien aux enseignants

Moment d'émotion, mercredi 21 octobre, devant la mairie, où plus d'une centaine de Moisséens – habitants, élus et employés communaux – se sont rassemblés en fin de matinée pour se recueillir et rendre hommage à Samuel

Paty. Au cours d'une brève intervention, la maire Line Magne a d'abord rappelé l'horrible attentat islamiste dont a été victime l'enseignant de Conflans-Sainte-Honorine le vendredi 16 octobre. Elle a ensuite exprimé son soutien inébranlable

aux enseignants et son attachement sans faille aux valeurs de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité auxquelles la maire ajoute volontiers la Laïcité. Tous les participants ont ensuite observé une minute de silence.



Travaux de voirie

Les élus à la rencontre des riverains

L'information et la concertation sont au cœur de l'action municipale. Témoin la rencontre organisée le 21 octobre sur la placette de la rue de la Fraxinelle pour présenter aux riverains les travaux de voirie engagés dans le quartier des Grès. Les riverains ont pu dialoguer avec Betty Chappe, maire adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme,

Antonia Bergano, conseillère déléguée aux commerces, et les représentants des services techniques. Au programme : la réfection de la rue des Serins du 4 au 27 novembre pour un coût de 103 000 euros et la reprise des enrobés de la rue de la Fraxinelle du 25 novembre au 16 décembre, pour un coût de 143 000 euros.



Tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

L'attentat qui a coûté la vie à un professeur d'histoire et géographie, vendredi 16 octobre, nous a tous profondément révoltés. Et les Moisséens se sont naturellement associés à l'hommage national qui a été rendu à Samuel Paty mercredi 21 octobre, en se rassemblant sur le parvis de la mairie. Les mots nous manquent pour qualifier cet acte odieux, cet assassinat particulièrement atroce d'un homme courageux et honnête dans l'exercice de sa profession. Devant l'acharnement de l'islamisme radical contre nos valeurs républicaines, je ressens autant de lassitude que de colère. La liberté de la presse, l'égalité entre les hommes et les femmes, le droit de croire ou de ne pas croire en une divinité, tous ces fondamentaux sont pour moi indissociables de notre République. Nos ancêtres avant nous et nous mêmes nous sommes battus pour faire vivre et triompher ces valeurs qui ne peuvent être remises en cause. Car c'est en restant unis et inébranlables dans nos convictions que nous gagnerons le combat contre l'obscurantisme et la barbarie. Pour ma part, je suis prête à prendre part à ce combat, avec détermination et clairvoyance. Et j'adresse un message à l'ensemble des membres de la communauté éducative de Moissy. Je suis disponible pour venir à tout moment, s'ils le souhaitent, dans leurs établissements, défendre à leurs côtés devant les élèves les valeurs exprimées dans la devise de la République française : Liberté, Egalité, Fraternité, auxquelles j'ajoute volontiers Laïcité.

LINE MAGNE

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Une fois encore, la sauvagerie a frappé notre pays en son cœur, au sein de notre école républicaine. Samuel Paty, Professeur d'histoire géographie, a été assassiné pour vouloir enseigner aux jeunes le libre arbitre et la liberté d'expression. Notre groupe réédite son soutien et ses condoléances à sa famille, amis, collègues et à tout le corps enseignant et son soutien à une réponse implacable afin de combattre cette barbarie. Sans transition, notre groupe s'interroge sur l'installation d'un revêtement de pelouse synthétique pour le football d'un cout supérieur à 1 M d'euros, non pas sur son utilité mais sur son impact écologique à long terme, nous relayons les doutes de nombreux moisséens. Nous sommes régulièrement interpellés sur les encombrants qui jonchent nos rues des jours avant les ramassages prévus. Une réponse ferme de la majorité municipale ? non ! des réponses aux pannes intempêtes de l'éclairage public réguliers plongeant des quartiers entiers dans l'obscurité depuis des années ? non ! des initiatives pour lutter contre une insécurité de plus en plus grande dans notre ville et faire respecter le couvre-feu avec notre police municipale en changeant les horaires ? non ! des initiatives pour accompagner la perte d'emploi ou de pouvoir d'achat de nombreux moisséens ? non ! Cette inaction est désespérante pour de nombreux moisséens, il SERAIT temps d'agir !!! Prenez-soin de vous.

Les élus d'Unis Pour Moissy à vos côtés : C. MARCH, T. BAMI, D. VAN THEMSCHE, C. DUEZ

“Moissy autrement” - 1 élu

De nombreux problèmes de circulation et de sécurité s'accumulent sur notre commune et bien des Moisséens souffrent depuis bien trop longtemps. En effet, des camions de chantier circulent sur la rue du jeu de Paume causant des embouteillages entre les véhicules des particuliers et le bus, sans oublier les problèmes récurrents de sécurité pour les piétons. Par ailleurs, la sécurité n'est plus au rendez-vous rue Lherminot.

Des véhicules circulent à grande vitesse et de nombreux collégiens l'empruntent en sortant du Collège des Maillettes. Faut-il s'attendre à supporter un grave accident avant de prendre les bonnes décisions ? Par ailleurs, rue de Noisement, des véhicules sont garés illicitement, causant des embouteillages inutiles et des heurts entre les particuliers. Nous avons proposé plusieurs changements au sein de notre programme avec un réaménagement plus que nécessaire. Cette situation est donc devenue inacceptable et doit être solutionnée dans les meilleurs délais. Le bon et bien vivre ensemble, nous y avons tous droit et attendons enfin d'obtenir les bonnes décisions sur ce dossier plus que capital !

FRÉDÉRIC WURTZ

“Moissy ensemble” - 1 élu

Un hommage à Samuel Paty.

Le 16 octobre dernier notre pays a encore été frappé par la barbarie obscurantiste. Dans cette attaque qui n'a pas juste porté atteinte à la vie d'un homme intègre ! C'est nos principes et nos valeurs qui sont Ébranlées. Les désaccords ne peuvent mener à la mutinerie. Nous devons faire corps autour de ces principes fondamentaux qui définissent qui nous sommes. Viens s'ajouter à ça un reconfinement, dans un contexte conjoncturel très particulier. A l'heure où beaucoup sont dans la difficulté : familles, commerçants étudiants, associations, il nous faut promouvoir toutes les actions de solidarités. La ville et tous ses élus (de la majorité comme de l'opposition) s'y emploie et c'est une bonne chose car nous devons faire corps face à la crise sanitaire aux difficultés d'ordre social et économique que nous rencontrons.

AUBIN DAVID NZOUE TOUM,
Responsable du collectif Moissy Ensemble C'est Mieux

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

C'est un mois d'octobre très particulier qui se termine. Nous vivons une époque difficile. Les mauvaises nouvelles furent nombreuses ; notamment avec la seconde vague de la pandémie de Covid 19 et tout ce que cela a entraîné. Malgré l'absence de traitement efficace, les mesures barrières sont mieux suivies qu'au début de l'épidémie. En circulant sur Moissy-Cramayel, j'ai constaté une réelle prise de conscience de tout le monde. La mise en place du couvre-feu est respectée à Moissy-Cramayel. Je tiens à remercier la municipalité pour son hommage rendu à Samuel PATY. Étant moi-même professeur, son assassinat me touche particulièrement. Notre profession est une des plus belles. La pédagogie est propre à chacun de mes collègues enseignants. Nous avons tous à cœur d'éveiller à la connaissance, à la culture nos élèves et étudiants. Rien ne doit empêcher cela. Par ailleurs, je souhaite qu'il y ait une réelle distinction dans l'esprit de tout le monde entre radicalisation et pratique d'une religion ; entre l'acte d'un psychopathe et des personnes pieuses. Il ne faut pas faire d'amalgame. Nous devons défendre les piliers de notre démocratie que sont la laïcité et la liberté d'expression. C'est fondamental dans notre République.

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde - Nelson Mandela (1918-2013).

HERVÉ RACINE - LREM

Entente des anciens combattants

Quatre jeunes Moisséens incarnent la mémoire et la transmission

Elvina, Raphaël et les deux Clément sont aux côtés de l'Entente des anciens combattants comme porte-drapeaux. Une façon d'apporter leur petite pierre au devoir de mémoire.

"Il est important d'honorer la mémoire, c'est la raison pour laquelle j'ai accepté d'être aux côtés des anciens combattants lorsque Jean-Michel Kilahy me l'a proposé", explique **Clément Delaval**, 20 ans, étudiant en informatique et en alternance à l'IUT de Sénart. Si Clément n'a pas encore l'âge d'être lui-même un ancien combattant, il remplit en revanche toutes les conditions pour être l'un de leurs porte-drapeaux.

En prenant la succession de Lucien Dessons (disparu en mai 2019) comme président de l'Entente des anciens combattants de Moissy, Jean-Michel Kilahy a également reconduit la formule initiée par son prédécesseur, en confiant à de jeunes Moisséens le rôle de porte-drapeau. *"Il est important que le mouvement continue. Nous avons un devoir de mémoire et de transmission aux jeunes générations",* souligne Jean-Michel Kilahy. Pour Clément, la transmission était toute naturelle puisque son grand-

père, Bruno Delaval, est lui-même un ancien combattant de la guerre d'Algérie. Une histoire de famille également pour **Clément Soudé**, 21 ans, étudiant à l'école d'ingénieurs Icam de Sénart : *"Mon grand-père Laurent Benzoni, 82 ans, était porte-drapeau mais il a dû arrêter pour des raisons physiques et il m'a demandé de prendre le relais. Et comme mon autre grand-père, Claude Soudé, a lui aussi fait la guerre d'Algérie, j'ai trouvé que c'était un bon moyen de leur rendre hommage. J'ai déjà assisté à de nombreuses cérémonies, mais, comme porte-drapeau, celle du 11 novembre sera la première".* (1)

"Apporter ma petite pierre..."

Raphaël Tamazount, 19 ans, en formation d'exploitant régulateur de transport de voyageurs, est lui aussi passionné d'histoire. Et pour cause : son grand-père, Djelloul Tamazount, était un harki,

combattant aux côtés des Français en Algérie. *"J'ai participé à ma première commémoration comme porte-drapeau le 11 novembre 2019. Je crois que nous partageons tous les quatre cette même passion pour l'histoire et le devoir de mémoire".*

Elvina Françoise, 32 ans, animatrice en centre de loisirs et sur le temps de midi à Moissy, ne le démentira pas. *"Monsieur Dessons était un ami de la famille et m'avait demandé un coup de main pour faire la quête lors du traditionnel Bleuets. Je lui avais dit que j'étais disponible pour d'autres cérémonies, il m'a répondu : tu seras porte-drapeau".* C'est ainsi qu'Elvina participe depuis 2016 à toutes les cérémonies de la place du Souvenir. A l'occasion, elle explique même aux enfants la signification du monument aux morts : *"C'est une fierté et un honneur de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour nous. J'ai le sentiment d'apporter ma petite pierre..."*.

(1) En raison du confinement, les jeunes porte-drapeaux ne pourront malheureusement pas participer cette année à la cérémonie du 11 novembre.



De gauche à droite : Clément Soudé, Elvina Françoise, Raphaël Tamazount et Clément Delaval.

Spectacle jeune public mercredi 9 décembre

Minute Papillon !, par Alain Schneider

La chanson pour l'enfance est au sommet avec Alain Schneider. Dans son nouveau spectacle pour le très jeune public (2 à 5 ans), l'artiste veut faire passer l'idée que la curiosité, loin d'être un vilain défaut, est la plus enrichissante des qualités.



© Didier Paillegès

S'arrêter un peu (Minute papillon !), prendre le temps de regarder, écouter, sentir, toucher. Les animaux, dans leur comportement et leurs émotions, sont ici le "terrain de jeu". Que nous disent-ils, que nous apprennent-ils sur nous quand on les observe, quand on les écoute ? Timidité, colère, ruse, estime de soi, amourettes, vie en société... Nous verrons qu'ils ne sont pas si bêtes !

Alain Schneider a été couronné par de nombreuses distinctions au fil de ses 8 albums : Grand Prix de l'Académie Charles Cros, Coup de cœur Chorus des Hauts-de-Seine, Grand Prix Mino/Talents Adami, Grand Prix de l'UNAC 2018 Répertoire Jeune-Public... Sa force réside dans sa poésie et dans la richesse de son écriture musicale. Ses albums et ses spectacles offrent une double lecture et

plaisent autant aux parents qu'aux enfants.

Le mercredi 9 décembre, à 15h30, à la Rotonde, sous réserve des restrictions dues à la crise sanitaire.

Renseignements au 01 75 06 15 40, tarifs : 5 euros adultes, 4 euros pour les enfants.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'armistice
à 12 h place du Souvenir, devant le monument commémoratif
des 3 conflits (en comité restreint en raison de la crise sanitaire).

Du 7 au 12 décembre

Livraison du colis des anciens en porte à porte.

Mercredi 9 décembre

Concert jeune public "Minute Papillon" d'Alain Schneider
pour les 2 à 5 ans à la Rotonde à 15h30.

Du 11 au 13 décembre

Marché de Noël sur le parvis du marché.

Lundi 14 décembre

Conseil municipal en mairie.

Mardi 14 ou mercredi 15 décembre

Dernières collectes du bac marron des végétaux (mardi ou mercredi
suivant votre rue), la collecte étant suspendue pendant l'hiver.
Elle reprendra la semaine du 15 au 19 mars.

Une subvention exceptionnelle pour l'AFM-Téléthon

L'association Collectif Moissy-Rosso, récemment
dissoute, a soldé ses comptes et offert une
somme de 7 000 euros à la commune. Il sera
donc proposé au conseil municipal de décem-
bre d'attribuer cette somme sous forme de
subvention exceptionnelle à l'association
AFM-Téléthon. Les manifestations du Téléthon,
habituellement organisées début décembre,
ne pourront pas avoir lieu cette année,
pour cause de crise sanitaire.



Ancien conseiller municipal

La disparition de Paul Amblard

C'est avec beaucoup de tristesse que de nom-
breux Moisséens ont appris le décès le 12 octo-
bre de Paul Amblard, un ancien élu de Moissy.
Né dans la commune le 14 octobre 1929,
M. Amblard est décédé dans sa quatre-vingt
onzième année. *"Paul était issu d'une vieille
famille de Moissy, se souvient l'ancien maire
de Moissy Jean-Jacques Fournier. Il nous avait
accompagnés comme conseiller municipal le
temps d'un mandat, de 1971 à 1977"*. Electro
technicien chez Alstom, Paul Amblard voya-
geait beaucoup à travers le monde, pour
superviser les installations électriques de

grands chantiers de travaux publics. Hormis
son intérêt pour la vie communale, il avait une
passion pour la nature et tout particulièrement
pour son jardin moisséen, qu'il entretenait avec
amour. Mariée à Claude, décédée en septem-
bre 2019, Paul Amblard avait eu trois enfants :
son fils Emeric, disparu prématurément à l'âge
de 18 ans des suites d'une maladie, et ses deux
filles Muriel et Sandrine. A ses deux filles, à ses
trois petit-enfants et à tous ses proches, le
conseil municipal adresse ses plus sincères
condoléances et son plus profond témoignage
d'amitié.



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00 - Fax : 01 64 88 15 25

Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 750 exemplaires
sur papier certifié PEFC avec encres végétales par : imprimerie RAS - Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824



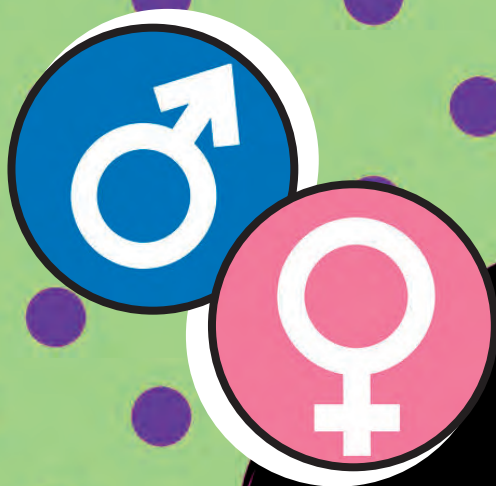


La ville de Moissy propose

La ville

est à *tou.te.s*

même
à tous les enfants...



20 novembre : Journée internationale des droits de l'enfant
25 novembre : Journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes